Jean-Baptiste André Godin à Charles Désiré Mariolle-Pinguet, 11 janvier 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation1 p. (226r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Désiré Mariolle-Pinguet, 11 janvier 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/10/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41960

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction11 janvier 1862
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireMariolle-Pinguet, Charles Désiré (1824-1903)

Lieu de destinationSaint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméGodin demande à Mariolle-Pinguet de lui adresser sa facture définitive en tenant compte du retard de l'installation de la machine. Godin discute le coût de modifications faites sur la machine.
Notes

- La copie de la lettre ne présente ni date ni nom de destinataire.
- Date de la lettre : la copie est située dans le registre entre deux copies de lettres datées du 11 janvier 1862.
- Nom du destinataire : d'après l'index du registre de correspondance et le texte de la lettre.

Mots-clés

Appareils et matériels, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/41960?context=pdf

je vous serais obligé de madresser facture definitive aux fournitures que vous mavez faites en vous priant de tenir compte de lobservation suivante qui me parrait avoir dautant plus de raison detre accueillie par vous que vous mavez fait tristement attendre apres vos travaux sur les prix desquels jetais dautant plus coulant que jespirais ainsi etre plustot servi. le point que je livre a votre iquitable décision est celui ci

la machine que je vous ai achetée devait etre livrée avec volant. je vous ai demandé sil ne serait pas plus rationnel de mettre un volant denté que de placer une roue dentée a coté dun volant sur votre reponse affermative nous sommes tombés daccord que vous feriez ce changement. je vous en ai demandé les conditions et javais compris que les choses devaient se passer ainsi, vous me repreniez le volant pour son poids et comme le volant denté devait etre plus fort vous deviez me compter la difference au prix des transmissions cela me parraissait dautant plus naturel que dans la precedente machine que jai fait monter les meme cas setait ainsi passé. mais au lieu de cela vous me reprenez le volant a un prix non debattu entre nous et vous me cotez le volant denté a un autre prix ce qui produit une difference a laquelle ce qui a été dit entre nous etait loin de pouvoir donner lieu, il est vrai que vous avez peut-être donné trop peu de poids au volant denté pour trouver le dedommagement

qui vous est du mais le mode dapplication que vous faites de la reprise du volant mengage a faire appel a votre iquité pour a laquelle je mon remets entierement pour décider cette question veuillez agréer Monsieur mes bien sincères civilités

Godin